

www.daf-hagueoula.org

Faire Justice

« J'accablerai de Ma puissance Pharaon et son armée, et les Egyptiens apprendront que Je suis l'E-ternel. » (Exode 14 – 4)

Ce verset indique que le Nom de D-ieu se manifeste dans le monde lorsque Hachem rend justice aux nations. Il en sera ainsi lorsque Machia'h viendra, ainsi qu'il est écrit (Isaïe 66 – 19) : « Je leur donnerai le signal, et J'en délèguerai une partie, sains et saufs, vers les peuplades de Tarchich, de Poul, de Loud... de Touval et de Yavan ; vers les îles lointaines, où n'a point retenti Mon Nom, où n'a pas éclaté Ma Gloire, et ils annonceront Ma Gloire parmi les peuples. »

Isaïe dit aussi (45 – 14) : « Les biens de l'Egypte, le négoce de l'Ethiopie et des Sabéens... passeront entre tes mains ; ces peuples suivront tes pas... ils se prosterneront... ils te diront : 'En toi seul, Il est D-ieu ; hors de Lui, il n'y en a pas d'autres. » Les peuples prennent, ici, conscience de la Présence Divine, puis le verset poursuit (45 – 20) : « En effet, Tu es un D-ieu qui se cache, le D-ieu d'Israël, libérateur. »

La prophétie de Yé'hezkiel confirme ce processus (38 – 22, 23) : « Je ferai justice de lui... et sur les peuples qui l'accompagnent. Ainsi, Je montrerai Grand et Saint, Je me manifesterai aux yeux des nations... »

David annonce aussi dans les Psaumes (76 – 2,3) : « D-ieu est illustre en Judée, grand est Son Nom en Israël, Son sanctuaire est à Salem – Yérouchalayim – et Sa Demeure à Tsion. Là, Il brisa les traits enflammés de l'arc... et des engins de guerre. »

Midrash Rabba

□ (*Lire la suite*)

Le Pouvoir de La Parole

«□ D-ieu dit à Moché□ : Pourquoi me cries-tu□ ?□ » (*Exode 14 – 15*)

Ainsi, Moché usa de sa voix pour rapporter à Hachem les plaintes des Béné-Israël avant la traversée de la Mer Rouge. C'est d'ailleurs à cet événement que fait écho le verset des Psaumes (34 – 18) : « Ceux qui implorent, Hachem les entend. »

Yits'hak fit hériter à ses enfants deux cadeaux – deux armes. Yaakov hérita de l'arme de la voix – la parole et la prière – ainsi qu'il est dit (Genèse 26 – 22) : « La voix est celle de Yaakov. » Essav, lui, hérita des mains – la force de la guerre - ainsi qu'il est dit (Genèse 26 – 22) : « Les mains sont les mains de Essav. »

D'ailleurs, Yaakov et Essav étaient fiers de leur héritage. Essav voulait s'en servir comme il est dit (Nombres 20 – 18) : « La réponse d'Edom fut : 'ne traverse pas mon pays où je t'y accueillerai l'épée à la main.' »

Yaakov se glorifia aussi de cet outil, ainsi qu'il est dit (Deutéronome 27 – 7) : « Nous avons crié à Hachem...»

Aussi, à l'époque de Machia'h, Yaakov et Essav seront rétribués pour cela : Pour Essav, il est dit (Isaïe 34 – 5) : « Mon glaive est ivre au ciel ; le voici qui s'abat sur Edom...»

Yaakov sera récompensé pour son usage de la voix, ainsi qu'il est dit (Jérémie 7 – 34) : « Les cris de joie et les chants d'allégresse, la voix du fiancé et celle de la fiancée. »

Midrash Rabba

Le Dixième Cantique

«**Alright ors, Moché se mit à chanter – Eth Hashira Hazoth - cette chanson...**»
(Exode 15 – 1)

Nos ancêtres rendirent hommage à Hachem en composant et en entonnant le cantique de la traversée de la Mer Rouge. Ils exprimèrent ainsi leur gratitude pour les miracles que D-ieu leur prodigua. D'autres cantiques furent composés par Israël tout au long de son histoire. Nos sages en dénombrent neuf : à chaque fois que nos ancêtres jouissaient des bienfaits Divins, ils L'en remercièrent. Ces neuf cantiques font tous partie du canon Biblique.

Nos sages ajoutent qu'un ultime chant sera composé lors de l'avènement Messianique. Ce sera le dixième cantique.

Nous pouvons, néanmoins, remarquer que la Torah qualifie ce cantique « Hachira Hazoth – cette chanson » ; c'est le féminin qui est utilisé là. Tandis que pour le chant de la Guéoulah, c'est sous la forme du masculin que s'exprime le texte (Isaïe 42 – 10) : « Chantons pour l'E-ternel – Chir 'Hadach – un chant nouveau. »

Les premiers chants célébraient des délivrances qui suivaient des périodes de souffrances. Mais ces instants privilégiés ne durèrent pas ; d'autres épreuves leur succédèrent. A l'instar de la femme qui attend un enfant et qui endure les épreuves de la grossesse jusqu'aux derniers instants, enfin vient la délivrance. Quelque temps après, le même cycle reprend : la naissance n'a pas totalement chassé l'amertume. Un exil engendra une libération, et malheureusement, d'autres exils s'enchaînèrent.

Il n'en sera pas ainsi pour l'ultime délivrance. Il n'y aura plus de souffrance, ni d'amertume, ainsi qu'il est écrit (Isaïe 65 – 16) : « Les souffrances seront oubliées... » et (Isaïe 15 – 9) : « Ils ne rencontreront que joie et allégresse. » Aussi, ce sera un chant – Chir – qui exprime la vigueur qui sera, alors, entonné par Israël.

Midrash Rabba et Me'hilta

Une Double Reconnaissance

« **וְזֶה כְּלִי - וּבֹאֵה מֹנֵה לִי וְלִי מִשְׁבַּח.** »

(Exode 15 - 2)

Toutes les créatures d'Hachem ont eu envie de percevoir Sa présence. Moché supplia D-ieu de se dévoiler à lui dans Sa splendeur, mais Il lui répondit que ceci était impossible. Même les anges essaient de voir Sa présence, et n'y arrivent pas. C'est pourquoi ils proclament, « Béni soit l'E-ternel en Son lieu, » exprimant ainsi, quelle que soit sa place, car en fait, ils ne sauraient Le percevoir.

Cependant, au moment où le peuple juif traversa la mer, ils furent capables de voir la présence divine de façon si claire qu'ils pouvaient pointer du doigt et dire, « Zé - Voilà mon D-ieu. »

Mais ceci n'est pas encore à la hauteur de la perception de D-ieu que nous aurons à l'époque Messianique. Hachem dit aux enfants d'Israël : « Pendant la traversée de la mer, vous n'avez exprimé qu'un seul voilà - Zé, mais à l'époque du Machia'h, vous direz deux fois voilà - Zé, comme il est dit dans la prophétie d'Isaïe :

« On dira en ce jour, voilà notre D-ieu en qui nous avons mis notre confiance pour être secouru ; voilà l'E-ternel en qui nous espérons. Réjouissons-nous et soyons joyeux de Sa délivrance. »

La révélation qui prendra place en l'époque Messianique sera donc beaucoup plus grande que celle vécue par nos ancêtres au moment de la sortie d'Egypte.

Chemoth Rabbah 23 - 15 □□

Chanter l'Avenir

« Qui t'égale parmi les forts, E-ternel ? Qui est comme Toi, paré de sainteté, élevé par les louanges, Tu fais des merveilles. »

(Exode 15 – 11)

Ce verset fait partie du cantique composé par Moché et les Béné-Israël pendant la traversée de la Mer Rouge.

Nos sages remarquent que nos ancêtres ne dirent pas que D-ieu fit – au passé – des miracles, mais qu'Il est celui qui fait – Ossé – constamment des miracles et des merveilles.

Nos ancêtres ne chantèrent pas seulement les miracles que Hachem leur prodigua en leur temps, ils anticipèrent les louanges pour les merveilles qu'Il fera au moment de la Guéoulah. Jérémie annonce d'ailleurs (16 – 14) : « Des jours viendront, dit l'E-ternel, où l'on ne dira plus : 'Vive l'E-ternel qui a fait monter les enfants d'Israël d'Egypte.' Mais : 'Vive l'E-ternel qui a fait monter les enfants d'Israël du Nord et de toutes les contrées où Il les avait exilés. »

Les merveilles de la Guéoulah seront supérieures aux miracles de la sortie d'Egypte, ainsi que D-ieu l'annonça au prophète Michée (7 – 15) : « Comme à l'époque de la sortie d'Egypte, Je lui ferai voir des merveilles. » Les épisodes de la Guéoulah seront extraordinaires. Ces événements seront considérés comme des merveilles par rapport aux miracles de la sortie d'Egypte.

Mé'hilta